

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

L E S SS IF 244 / 192, 49 ACTIONS DE GRACE

DES BOVRGEOIS ET HABITANS dela ville de Paris, faites au Roy, à la Reyne & aux Princes,

APRES L'HEVREVX RETOVR DE SA Maiesté en sa bonne ville de Paris.



A PARIS; Chez CLAYDE BOYDEVILLE, rue des Carmes au Lys Fleurissanc.

M DC XLIX

Digitized by Google

LES ACTION'S DE GRACE DES Bourgeois Enhabitans de la ville de Paris faites au Roy, à la Reyne & aux Princes, apres l'heureux retour de sa Maiesté en sa bonne ville de Paris

A terrene paroist iamais à nos yeux auec plus de graces & de plaisirs, qu'alors qu'a-pres vn long & fascheux hyuer, le Soleil remontant sur son horison fait espanoitir & édorreles tresors & les richesses inespuisables qu'elle renserme dedans son centre, en redorant les campagnes & les prairies d'vn nombre presque infiny de bel les & riches sieurs autat agreables en leurs odeurs que disserentes en leurs couleurs, dont la beauté & l'aspect est si doux & charmant qu'il fait éuanouir de nostre esprit & essace de nostre memoire le triste resouvenir. des rigueurs & des souffrances qui nous ont fait gemit pendant que la saison passée de l'hyuera regné sur sona empire, & qu'e lle a esté priuée de la chere presence,. & des douces influences qu'elle reçoit de son astre celeste & de son divin flambeau: N'est il pas vray de dire: que la ville de Paris est le lieu le plus excellent & le plus celebre de toute la terre?puisque la Frace ost le Royaume le plus beau & le plus florissant de tout le monde, & que son lustre & son esclat, & pour mieux dire, sons vnique & son adorable Soleil, c'est la sacrée personnes de nostre glorieux & triomphant Roy, qu'elle ne réplir iamais dauantage nos esprits & nos pensées d'adi mitation & d'estonnement, que lors qu'elle iouirance

Il semble que pour faire reconnoistre plus amplement les grands biens & les particuliers aduantages que la ville de Paris reçoit dans le retour qu'il plaist à sa Maisté d'y faire autourd huy, & par droit de com-munication toutes les autres villes & Prouinces de la France, dont elle est la premiere & la capitale qui influe comme le chef à ses membres, les biens & les maux qu'elle ressenzil faudroit emprunter l'addresse & l'industrie dont se servent les Peintres quand ils veulent releuer auec plus d'esclat& plus de lustre quelque mait de leur peinture, ou quelque visage bien fait & bien representé, en coulant aupres des couleurs noires & sombres, suivant cette maxime, que la nature deschoses est disposée de sorte, que les contraires paroissent dauantage estant proches, ou exposezà leurs contraizes, donc qu'il seroit necessaire de temperer & demoderer nostre ioye par le souvenir de quelques vnesder rencontres fascheuses suruenues depuis l'absence de sa Majesté pour en augmenter dauantage & la grandeur & l'exceds.

133

يتاو

OU.

·();

Tau

l:cei

Mais comme les Medecins qui sont autant plus excellens qu'aduisez que les Peintres, puisque par leur dinine science ils sçauent conseruer dans vn estatsain & parfait le premier subiet, non seulement de la peinture, mais aussi detoute la nature, à sçaucir l'homme, tiennent vne autre maxime bien plus excellente,& qu'il està propos de suiure en cette occasion que dulcia amica vira, c'està dire que l'entretien de nostre vie, & de nostre conscruation se deuoit rechercher non pas dans les choses ameres & fascheuses, mais bien dans celles qui sont douces & agreables, & partant pour ressentir & gouster auec douceur & contentement les delices & plaisirs de l'heureux retour de sa Majesté en sa bonne ville de Paris, il faut chasser bien loin & bannir entierement de nostre esprit le souvenir des choses passées qui pourroient bien causer dans nos pensées des ombres noires & sombres, mais non pas contribuer à la ioye dont nous deuons plainement ioüir auiourd'huy.

Laioye & l'allegresse de la ville de Paris & de toutes les autres villes & Prouinces de la France sera tresgrande & tres-parfitte quand l'on considerera que le retour de sa Majesté en icelle fera les mesmes effets que fait vn esprit & vne ame quand elle retourne dans vn corps desia mort, & qui ne donnoit plus que de l'éfroy aux assistans, le faisant viure, mouuoir & parler, car par cet heureux retour l'esprit, l'ame & le chef de l'Estar, & duRoyaume animera, fera viure, mouuoir & parler, par sa tres chere & bien-aimée presence, sa capitaques 8 le ville, & par icelle toutes les autres villes & Prouinces ge di taisant par vn contre-coup mourir, & rendant immobiles & muets tous ceux que fanoient point d'autres esperances, que dans l'espoir de la desvnion & divisió entre sa Majesté nostre souverain Roy, seigneur &

ut.

117 111

mis.

maistre, & sa bonne ville capitale de Paris, il obligera l'ennemy de sa Couronne & de son Estatà consentir à vne paix honorable & glorieuse à la France.

Ouy, apres ce retour la ville de Paris iouyra des douceurs de la vie, & vn chacun desliera sa langue & ouurira sa bouche pour parler & chanter louange & benediction à ceux qui ont procuré & assisté ce trois sois heureux retour.

Entre ceux qui nous ont procuré ce bon heur, la premiere & la principale cause a estésa Majestéla Reine Regente Mere non seulement de nostre toussours glorieux & triomphant Roy Louys XI V. mais austi

15(

100

3

and :

· K

ini.

Recy Stay

ituti

En

tin

d d

Tine.

\:\text{fu

par sa bonté, pieté, & charité la mere de toutle Royaume, ayant plus qu'aucun autre ressenty les douleurs causées par l'absence du Roy son fils hors sa bonne Ville capitale de Paris, qu'elle a esté obligée contresa volonté & ses inclinations de prolonger plus qu'ellene desiroit, imitant les bonnes & affectionnées meres nourrices, qui refusent & different pour quelqueies - de donner leur mammelles à leurs enfans, afin que leur rendant puis apres ils reconnoiss nt mieux l'excellence du bien, dont ils ont esté priuez pour quelquetéps, & qu'ils l'estiment & cherissent dauantage, craignant à l'aduenir de causer par leurs petites obstinations de encourir la mesme perte, & partant apres avoirrendu graces à Dieu& au Roy de son heureux retouren bon-

lonté de sa Majesté la Reyne Regente. L'on ne peut pas ignorer qu'apres la Reyne Regente, Monseigneurle Duc d'Orleans y a contribué de

ne & parfaice & santé, il faut reconnoistre par nos

louanges & benedictions l'affection & la bonne vo-

ses conseils, de ses soins & de ses diligences particulieres: nous ayant en toutes occasions fait paroistre les bonnes volontez qu'il a tousiours eu pour la conservation & la paix de l'Estat, & particulierement pour la tranquillité & la satisfaction des habitans & bourgeois de Paris, que l'on ne peut s'exempter du blasmed'ingratitude si vn chacun ne luy rend les actions de graces que l'on doit à sa personne Royalle & à son merite.

Et pour demeurer entierement exempt de tout blâme il ne faut pas estre moins reconnoissant dans cette. rencontre enuers Monseigneur le Prince, qui n'a pas estéplustost de retour de son gouvernement de Bourgogne auec la louiange & la satisfaction d'vn chacun, qu'il nous afait tenir pour certain celuy de sa Majesté en sabonne ville de Paris, & comme il est le premier Prince du Sang, aussi n'a-il iamais espargné d'exposer savie, & de verser iusqu'à la derniere gourte de son sag quandila esté question d'aggrandir les bornes de l'Etat, & de conseruer les interests de la Couronne, & ayant reconnu que ce retour estoit heureux & aduantageux pour le Royaume, il l'a non seulement souhaité & procuré: mais il l'a tellement aduancé que nos scuhaits sont à present changez en la jouyssance d'un bien tant desiré.

Enfin auec ce que nous deuons pour ce subjet aux prieres & aux soins de nos autres Princes, il n'en saut pas desnier l'honneur & le remerciement deu à son Eminence premier Ministre de l'Estat, choisi par nostre desunct & tousiours victorieux Roy Louys le Iuste pere de sa Majesté, & dont l'affection & la sidelité auec laquelle il a tousiours aymé, secondé & seruila France

blige sa Majesté & la Reyne Regente de le conseruer & miintenir dans la continuation de son ministere, cóme il se voit plus amplement en la lettre d'vn Parissen enuoyée de Rome à Paris, sur la paix des mouuemens de Paris, aussi vn chacun sçait assez combien il apris de peines & de soins, pour, accompagnant sa Majesté dans son retour, nous apporter d'vn mesme pas la paix generale tant d'esirée & tousours resusée par l'obstination de nostre ennemy l'Espagnol, et il n'y a point eu d'autre cause plus considerable qui ayeratardé ce retour, que la poursuitte de la paix generale: mais son E. minence ayant veu que la ville de Paris souhaittoitauec tant d'impatience que sa Majesté la vint honorer de sa presence, preserant comme il a tousiours sait ses interestsparticuliers au bienpublic de l'Estat, ilamieux aimé satisfaire aux desirs des habitans & bourgeois de Paris, que d'adiouster encore à sa gloire l'honneur d'a uoir auparauant conclud la paix generale.

FIN.